



Edition du 17 novembre 2020

<p>AU SOMMAIRE DE VOTRE LETTRE D'INFORMATION</p> <p>SPECIAL COVID-19</p>		<p>CONTINUITÉ DE SERVICE</p>	<p>MODALITÉS PRISES EN CHARGE PERSONNES VULNÉRABLES</p>
<p>NOUVELLE VERSION PROTOCOLE</p>	<p>MISES À JOUR GUIDES BONNES PRATIQUES</p>	<p>TELETRAVAIL</p>	<p>NOUVELLE BROCHURE</p>

Continuité de service : le SIST Centre Alsace à vos côtés

Le SIST Centre Alsace se mobilise fortement contre la Covid-19 avec l'ensemble de ses équipes pluridisciplinaires et remplit ses missions conformément à l'article L4622-2 du Code du Travail.

Nos équipes poursuivent leur entière mobilisation pour :

- Accompagner et conseiller les employeurs et salariés, soit par des interventions sur site, soit à distance
- Assurer le suivi individuel des salariés en présentiel dans les conditions sanitaires requises ou à distance
- Relayer des messages de prévention

L'ensemble de nos centres restent ouverts durant cette période de confinement. Les visites programmées sont donc maintenues.

Nos professionnels en santé au travail sont à votre écoute : contactez votre équipe pour toute question.



Nouvelles modalités de prises en charge des personnes vulnérables

De nouvelles modalités de prise en charge des personnes les plus vulnérables face au risque de forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2 ([Décret n° 2020-1365 du 10 Novembre 2020](#)) ont été publiées au journal officiel du 11 novembre 2020.

[Lire la suite de l'article](#)



Mise à jour du protocole sanitaire national

Le **protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés**

en entreprise face à l'épidémie de la Covid-19 a été actualisé le 13 novembre 2020.



Télécharger

Nouvelles versions des guides de bonnes pratiques

Les **guides et conseils de bonnes pratiques au travail** ont été également réactualisés.

Guide salariés

Mise à jour du 11/11/2020



Télécharger

Guide employeur

Mise à jour du 09/11/2020



Télécharger

Remarque : ces guides sont régulièrement actualisés en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Vous pouvez vérifier la présence de la publication de mises à jour sur le [site du Ministère du travail](#)

Télétravail



Le télétravail est-il obligatoire ? Puis-je alterner télétravail et activité partielle ? Quel contrôle peut exercer mon employeur ? Quelle couverture en cas d'accident ?

Ces questions-réponses, mis à jour le 13 novembre 2020 par le Ministère du Travail, répond à vos interrogations sur le télétravail durant la crise sanitaire.

Accéder au questions-réponses

Nouvelle brochure de prévention : auxiliaire de vie

Une nouvelle plaquette concernant les risques des **auxiliaires de vie** vient d'être ajoutée sur



notre site.

Retrouvez dans cette brochure les risques prépondérants de ce métier et quelques pistes pour limiter l'exposition

Auxiliaire de vie



Télécharger

Plus d'informations de prévention sur notre site internet



SIST Centre Alsace

Pour vous, aux côtés des entreprises.

20, rue des Trois Châteaux
68000 COLMAR

[03 89 80 67 97](tel:0389806797)

[Nous écrire](#)

Trouver votre SIST

Près de chez vous



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez cette lettre, car vous adhérez au SIST Centre Alsace. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, désabonnez-vous en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Mettre à jour vos préférences](#) | [Se désinscrire](#)